

ABONNEMENTS

LYON
Un an. 7 fr.
Six mois. 4 »

DÉPARTEMENTS
Un an. 9 fr.
Six mois. 5 »

ÉTRANGER
SELON LES DROITS DE POSTE

Les abonnements sont reçus à partir du 4^e de chaque mois; ils se paient d'avance aux bureaux du journal ou en mandats sur la poste à l'ordre du direct.-gérant. L'administration ne répond pas des abonnements qui seraient contractés chez ses dépositaires et desservis par ces derniers.

La bouche parle de l'abondance du cœur; c'est pourquoi l'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur; et l'homme méchant tire de mauvaises choses du mauvais trésor de son cœur. (Christ. — Évangile selon S. Mathieu, ch. xii, v. 34 et 35.)

Bonne foi.

Sagesse.

Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups; soyez donc prudents comme des serpents, et simples comme des colombes.

(Christ. — Évangile selon S. Mathieu, ch. x, v. 16.)

Charité.

Quand je parlerais toutes les langues des hommes et même des anges, si je n'ai pas la charité; je suis comme l'airain qui résonne, ou comme la cymbale retentissante.

(I. Epître de S. Paul aux Corinthiens, ch. xiii, v. 4.)

LA VÉRITÉ

JOURNAL DU SPIRITISME

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

AVIS

Les manuscrits qu'on voudra bien nous adresser seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Malgré cette mesure, les divers travaux publiés par la *Vérité* n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

Les lettres nécessitant réponse devront être accompagnées d'un timbre-poste. — Envoi franco des lettres et manuscrits.

Tout ouvrage dont il sera déposé aux bureaux deux exemplaires, sera annoncé ou analysé.

Bureaux à Lyon, rue de la Charité, 48.

LE SPIRITISME CONTEMPORAIN

(SIXIÈME ARTICLE. — Voir le dernier numéro.)

Tombant tout-à-coup de la haute mer, une puérile et grande nouvelle fit, il y a quelques années, tressaillir l'Europe par son éclat! Le magnétisme y était-il pour quelque chose? Était-ce encore une découverte scientifique, et de quel ordre? ou bien, se heurtant à quelques débris du vieux monde, venait-on tout simplement de retrouver la chose que l'on se figurait être de toute fraîche et moderne invention? Grande merveille, en tout cas! la nature inanimée s'animait, et se mettait en mouvement; il suffisait, pour lui voir opérer ce phénomène, non point du tout de lui communiquer une impulsion, mais de lui donner l'inspiration, de lui imposer les mains; et bientôt même, on vit que ce moyen était superflu. Aussi les tables, les assiettes, les chapeaux se mirent d'abord à tourner, car ces objets furent les premiers à prendre l'élan, à rencontrer et à provoquer les doigts des incrédules, à subir les tentatives empressées des expérimentateurs.

Je ne sais trop quel fluide, et celui du magnétisme ou de l'électricité plutôt que d'autres, furent accusés de l'étrangeté de ces phénomènes. Mais, bientôt, des gens de sens droits et rassis observèrent, en y regardant de plus près, que si l'électricité entraînait pour quelque chose, en tant que moyen, dans ces mouvements, elle ne devait être que pour néant dans les causes. L'étude des sciences physiques nous révèle un grand nombre de secrets de la nature; et, nous le savons, dans ce qui a droit ou non de sciences, tout est soumis à des lois. Qui de nous ne s'en est acquis la conviction personnelle! Tout y annonce et proclame un législateur suprême; tout y manifeste l'ordre et l'harmonie qui règnent dans les œuvres de ce législateur et les caractérisent. Mais ici, c'est-à-dire au milieu de toutes les excentricités du prodige, c'est tout le contraire: rien de régulier, rien de constant que le caprice! et l'on peut dire avec une haute raison que l'électricité, si elle se mêlait de ces phénomènes, était une électricité railleuse, terme fort juste de M. de Mirville; car, évidemment, elle se moquait de ceux qui avaient foi en son pouvoir. De même continue-t-elle à se railler de ceux qui cher-

chent la raison de ces actes dans le secret tout naturel d'une règle inconnue.

Une règle, ai-je dit; quelques-uns voulurent se persuader en effet que, pour arriver à la production du phénomène de la rotation des tables, par exemple, il était indispensable de former une chaîne, et que surtout il fallait l'établir dans telle ou telle condition décrite, en la composant de personnes de tel âge et de tel sexe! On essaya les choses d'après la teneur de ces préceptes, et ce fut quelquefois pour réussir; ce fut encore, et plus souvent, pour n'aboutir qu'à l'insuccès. Agir même d'une façon très différente, agir sur les données complètement opposées, ce fut un moyen de réussite tout aussi sûr, lorsqu'il plut à l'électricité de tourner son caprice au succès. Mais tout le merveilleux ne se borne pas à si peu de chose; car il se trouve que certaines personnes, en refusant de prendre part à toute action quelconque, semblèrent provoquer le mouvement, la marche, l'intelligence des meubles, et les piquer au jeu. Il naissait donc de temps en temps dans la substance, dans le tissu de ces meubles, dans ce bois mort, comme une sorte d'humeur coquette, agaçante et provoquante, comme un besoin de contrarier, ou comme un désir de briller et de surprendre, en se livrant à l'improvisite à des actes d'une incontestable spontanéité. Oh! qui nous dira le nombre des interprétations nouvelles que les sciences physiques attachèrent à ces nouveautés phénoménales?

Dix mille! et n'est-ce point rester au-dessous du vrai? Mais, pourquoi ce luxe d'explications, si ce n'est parce qu'aucune ne parvenait à s'adapter à l'ensemble, à la bizarre économie de ces déroutantes manifestations?

Devant la science ébouriffée, essouffée, haletante, voilà, cependant, les tables qui tournent, avec ou sans la chaîne des mains; elles tournent sous l'aspiration d'une seule et unique personne; elles tournent sans être touchées par aucune; elles tournent sous le poids énorme de cinq ou six, de huit ou dix personnes; elles bondissent, et je le dis pour avoir personnellement éprouvé ces brusques soubresauts; elles bondissent sous les bras appuyés d'un seul individu qui les touche en écrivant sur le papier qui les couvre, et qui s'occupe de tout autre mouvement que du leur; mais quelque capricieuse et inconstante que soit en général leur humeur, il leur plaît, de temps en temps, d'avoir des veines d'obéissance à la volonté tacite ou expresse de tel ou tel individu. Parfois même elles le choisissent dans la foule, et l'accablent de leurs faveurs.

Est-ce donc que, dans le moment actuel, il ne s'agit, pour la matière dont se composent les tables, que du simple et unique mouvement, soit inspiré, soit spontané? Ce serait bien peu, quoique merveille? Cependant, est-ce que le bois mort ou la porcelaine, est-ce que le feutre ou le métal ne pourraient point, avec un peu de bonne volonté, nous donner des signes vraiment irrécusables de leur intelligence? Mais pourquoi, en vérité! C'est même, et tout précisément, ce que nous voyons arriver. Quelques-uns ne voulaient accorder à ces objets, à ces tables, qu'une sorte de fluide béotien, et les voilà qui revendiquent plus d'esprit que n'en débitait Athènes. Mais Oui! Tant de témoins, tant d'incrédules l'ont vu de leurs yeux, et ont réduit leur langue paresseuse ou rebelle à le confesser, qu'il n'y a plus de folie à le redire; oui, oui, les tables parlent, elles conversent et dialoguent avec nous; elles se livrent quelquefois aux entraînements du monologue; elles nous donnent enfin des signes de convention, ou bien elles acceptent avec savoir vivre et bonne grâce ceux qu'il nous plaît de leur imposer, dans le but qu'elles semblent poursuivre d'établir entre elles et nous un premier commerce de pensées. Ainsi, par exemple, sont-elles de la famille des guéridons, ont-elles reçu de l'artisan qui les forme trois pieds pour se maintenir avec l'aisance et l'aplomb du bipède humain sur le verglas de nos parquets? Eh bien, vous direz à celle de qui vous souhaitez obtenir une réponse: lève-toi sur deux de tes pieds et frappe du troisième un coup pour l'affirmation, et deux ou trois coups pour la négation. Tout aussitôt, si le jeu lui plaît, vous la verrez se rendre à vos désirs avec une ponctuelle docilité. Vous est-il agréable d'aller au-delà, de composer des mots, des phrases, de converser? Eh bien, ayez la patience de réciter votre alphabet; nul savant ne doit l'ignorer, et la condition n'est point dure. A l'instant où vous aurez prononcé chacune des lettres dont votre mot se compose, vous verrez la table se soulever, se dresser, et frapper distinctement le sol avec le pied que votre parole indique. Elle frappera de même lorsque, pour aller d'un pas plus rapide, vous lui nommerez des mots entiers. C'est vous dire qu'elle salue d'un frapement de pied, à son passage, le mot qui doit entrer dans la phrase; car il est dans ses mœurs d'accepter les moyens de communication que votre libre arbitre lui propose.

Tout ce que veut la table savante, en définitive, c'est d'entrer en relation avec l'homme.

PHILALÈTHÈS.

(La suite au prochain numéro.)

NÉOPLATONISME

(Voir le dernier numéro.)

PROCLUS.

Proclus naquit à Constantinople d'une famille opulente, et originaire de Xanthe, en Lycie. Il passa ses premières années dans la capitale de l'empire; dans la suite, ses parents le conduisirent à Xanthe, où ils lui firent donner une éducation convenable à sa naissance. Les progrès étonnants qu'il obtenait dans ses études furent un instant suspendus par une sérieuse maladie; mais Apollon, à qui cet enfant avait déjà inspiré un vif intérêt, lui étant apparu sous une forme humaine, lui toucha

légèrement la tête, le guérit et disparut aussitôt. Comme il n'avait plus rien à apprendre à Xanthe, Proclus alla fréquenter les écoles d'Alexandrie, où des maîtres distingués (notamment Léonas) dans les sciences et la littérature attiraient encore, de toutes les parties de l'empire, une nombreuse jeunesse. Quelque temps après, Léonas ayant été obligé de venir à Constantinople, Proclus l'accompagna dans ce voyage. A peine fut-il arrivé dans la capitale de l'empire, que Minerve lui commanda, dans un songe, d'aller visiter les écoles d'Athènes; mais Proclus, qui aimait mieux puiser à sa source la doctrine de l'éclectisme, refusa de se rendre à l'invitation de la déesse, et repartit pour Alexandrie.

Olympiodore soutenait alors dans cette ville la gloire que la célèbre Hypatie, et après elle Hiéroclès et Théozébius avaient attirée sur la secte. Ce fut sous un maître aussi habile que Proclus étudia le système Alexandria.

Après avoir épuisé en quelque sorte la science des professeurs alexandrins, Proclus songea enfin à suivre l'invitation que lui avait faite Minerve d'aller visiter les écoles d'Athènes. A son arrivée, il rencontra Syrianus, alors le chef et l'oracle des éclectiques de cette ville. Celui-ci donna à l'éducation de Proclus une attention tout à fait paternelle; pour l'initier en même temps à la discipline et aux traditions du parti, il partageait avec lui les exercices de la vie pythagorico-platonicienne, et il ne lui laissait rien ignorer de ce qui pouvait le rendre digne de ses glorieuses destinées. Proclus secondant les soins dont il était l'objet, se livra à l'étude de la philosophie alexandrine, avec une ardeur plus vive que les vœux de Syrianus. Après les leçons de son maître, il rédigeait des notes qui, réunies et coordonnées, formèrent ensuite sur le Timée de Platon un traité complet, mais rempli de cette érudition chaldaïque si familière aux éclectiques de son temps.

Les écrits de Platon sont pour lui des oracles, des livres prophétiques; il y voit partout des sens cachés et mystérieux; les récits les plus simples deviennent de sublimes allégories. C'est toujours au nom de Platon qu'il parle; il lit dans Platon toutes ses propres pensées; il expose son système sous la forme d'une fidèle paraphrase; ce n'est plus le Platon de l'Académie; c'est un Platon tout céleste, si l'on veut; c'est un Platon divinisé, qui se révèle à la terre.

La philosophie ne suffisait pas, dans les principes et l'esprit de la secte, pour arriver au comble de la sagesse: on ne pouvait y parvenir que par la théologie, telle qu'elle l'entendait, c'est-à-dire, celle qui, par la contemplation, élevait l'homme jusqu'à la nature divine, et qui établissait une certaine communication entre les hommes et les Esprits inférieurs à Dieu, mais émanés de sa substance; aussi Proclus y attachait-il plus d'importance encore qu'à la philosophie.

Asclépigénie mit alors à la disposition de notre philosophe, le dépôt des traditions théurgiques, des secrets de la magie et des mystères des mages, lequel lui avait été confié par son père. Proclus, sensible à tant de faveurs, trouva bientôt l'occasion d'en témoigner sa reconnaissance. Asclépigénie, en proie à une maladie incurable, voyait la mort prête à la frapper à la fleur de son âge. C'en était fait d'elle si Proclus ne fût allé se jeter aux pieds d'une statue d'Esculape et n'eût conjuré le dieu de la médecine de rendre la santé à une tête si chère. Le philosophe n'avait pas encore fini sa prière, qu'il se sentit exaucé; en effet, au même moment, le mal disparut, et la malade se surprit en bonne santé.

Initié aux mystérieux secrets de la théurgie, Proclus en fit un exercice habituel, et dès-lors il s'établit entre lui et la divine Hécate, un commerce presque journalier. Car, dit Marin, c'était un homme que ses vertus surhumaines et sa science extraordinaire élevaient au-dessus du reste des mortels, et rapprochaient beaucoup de la divinité avec laquelle il était continuellement en rapport. Pour se rendre de plus en plus digne de ses faveurs, Proclus jeûnait souvent et faisait de fréquentes abstinences. Les dieux ne se laissèrent pas vaincre en générosité; ils lui communiquèrent leur puissance, à cette seule condition, qu'il l'exerce-

rait par le moyen d'une petite sphère ; mais avec ce mystérieux instrument Proclus accumulait les nuages, et faisait tomber à volonté la grêle ou la pluie, tempérant les chaleurs, arrêtait les tremblements de terre, éloignait ou provoquait les fléaux comme il le jugeait utile et convenable ; en un mot, il commandait en souverain à la nature entière. Marin prévoyant bien que des faits si extraordinaires trouveraient des incrédules, appuie beaucoup sur leur certitude, et afin de nous convaincre, il nous donne sa parole, dont, en l'absence de tout autre historien, forcée nous est bien de nous contenter.

A. P.

(La suite au prochain numéro.)

VARIÉTÉS

LES SOMNAMBULES SPIRITUALISTES

(Suite. — Voir le dernier numéro.)

Huitième entretien. — Dites-moi, Marie, quel est le moyen que vous emploieriez désormais pour guérir les malades ? — La simple imposition de mes mains sur les parties affectées. — Cela sera-t-il suffisant ? — Oui. — N'aurez-vous point à ajouter quelque médication ? — Non ; pas même des tisanes. — Combien de fois vous faudra-t-il les mains sur chacun de vos malades, avant d'opérer la guérison ? — Plus ou moins, selon la nature et la gravité de l'affection. Mon ange m'indiquera quand il me faudra commencer et le moment où je devrai cesser. — Est-ce votre ange qui vous accordera ce pouvoir ? — Non, c'est la bienheureuse ma patronne, comme je vous l'ai dit hier. — Vous venez de me dire que votre ange vous guiderait pour le temps où vous devrez commencer et cesser vos opérations curatives ? — Oui. — Savez-vous combien il vous faudra employer de séances pour chacun de vos malades ? — Oui. J'en guérirai beaucoup en une seule séance pour chacun ; souvent même j'en pourrai guérir deux jusqu'à trois à la fois ; mais je n'emploierai jamais plus de trois séances pour une cure complète. — Guérirez-vous tous les malades ? — Je guérirai tous ceux qui seront guérissables d'après mon ange, et qui viendront à moi avec confiance ; mais je n'aurai jamais le pouvoir de ressusciter les morts. — Quel jour commencerez-vous vos opérations ? — Après-demain. — Que ferez-vous demain ? — Vous me laisserez tranquille pendant quelque temps de mon somnambulisme qui devra durer une heure ; puis vous me réveillerez sans me dire un mot. — Je pourrai donc, après-demain, vous présenter un malade ? — Oui. — J'ai depuis quelque temps un paralytique qui me désespère, voudrez-vous commencer par lui ? — Cela m'est indifférent. — Vous serez-je utile à quelque chose dans votre opération ? — Non ; mais dès que j'aurai fait retirer le malade, vous me soufflerez sur le front, de toutes vos forces, avec l'intention de chasser le mal qui pourrait me rester. — Avez-vous quelque autre instruction à me donner pour cette séance prochaine ? — Non. — Etes-vous fatiguée ? — Non. — Le moyen que vient de vous enseigner votre sainte patronne me paraît excellent ; mais savez-vous bien qu'il n'est pas nouveau ? — Je le sais bien. Bien des gens ont employé et emploient journellement ce moyen, et réussissent plus ou moins. Les magnétiseurs eux-mêmes le mettent en pratique et obtiennent chacun suivant sa foi. Néanmoins, la manière dont j'opérerai aura quelque chose de particulier non indifférent. — Vous croyez donc que la volonté seule ne suffirait pas pour guérir ? — Je n'ai pas dit cela. Je suis convaincue que telle ou telle manière d'imposer les mains est plus avantageuse que telle ou telle autre voilà tout. — Est-ce que je ne pourrais pas guérir aussi, moi, par le même moyen ? — Vous pourriez le faire ; mais vous ne réussiriez encore que faiblement comparativement à moi. Vous êtes trop du monde pour faire tout le bien dont vous seriez capable. Tenez, je ne voulais pas vous le dire, mais il le faut : vous n'arriverez à produire de grands effets curatifs que lorsque vous aurez renoncé aux plaisirs de la société, ou, pour mieux

m'expliquer, lorsque vous vivrez dans la solitude, loin du chaos du monde dont vous aimez encore le bruyant tourbillon ; que vous n'aurez plus de ces pensées ambitieuses qui vous rongent le cœur ; que vous ne vous inquiétez plus du jugement des savants qui ne savent rien, et des imbéciles qui croient tout savoir ; lorsque, enfin, vous aurez la foi robuste qui vous manque. — Vous êtes sévère, Marie ; vous me traitez sans égards ! — Quand il faut dire toute la vérité, l'on ne peut pas garder de ménagements. — Vous me reprochez d'avoir de l'ambition ; je ne pense pas mériter ce reproche. — Je ne prétends pas que vous soyez ambitieux de fortune ; je sais que vous tenez fort peu à l'argent ; mais l'ambition que vous avez n'en est pas moins blamable ! Eh mon Dieu ! que devrait vous importer le monde et ses opinions ? Soyez réellement utile à ceux qui souffrent et que le malheur a frappés, guérissez et consolez ! C'est là la plus belle prérogative de l'homme.

La somnambule me parut trop fatiguée pour continuer, je la rendis à l'état ordinaire de veille et lui demandai si elle conservait quelque souvenir de ce qui venait de se passer ; sur sa réponse négative, je pris la volonté qu'elle se remémorât ce qu'elle venait de me dire ; alors, elle rougit subitement, me regarda avec étonnement et crainte, et me dit très-timidement : « Cela n'est pas possible ! oh ! je ne vous ai pas dit cela, n'est-ce pas ? » Comme elle paraissait éprouver de la peine, je changeai d'intention, je voulus que ce souvenir se flaçât de sa mémoire, et à l'instant même Marie reprit un ton plus gai, me demanda si elle avait dormi long-temps, et me dit en me quittant : « Je viendrai demain, à la même heure qu'aujourd'hui. » Elle vint en effet, je la magnétisai conformément au vœu qu'elle avait exprimé.

Neuvième entretien, guérison d'un paralytique. — Marie, vous rappelez-vous ce que vous m'avez dit avant-hier ? — Oui. — Voulez-vous que je fasse entrer de suite le malade dont je vous ai parlé ? — Je le veux bien. — (Je conduis le malade près de la somnambule. C'est un homme de quarante-sept ans, d'une constitution robuste, hémiplegique du côté droit.) Voici le pauvre homme qui implore de vous sa guérison, voulez-vous le toucher ? — Oui ; et s'il a confiance en moi il peut brûler ses béquilles, il n'en aura plus besoin ; car, je vous l'affirme, je puis le guérir sur-le-champ. (Elle touche le malade un instant à l'occiput, au sinciput, aux tempes, le long de la colonne vertébrale, au creux de l'estomac, puis reprend à la tête, suit tout le côté affecté en faisant quelques pressions sur les grandes articulations, et lui dit : Vous avez eu foi en moi, soyez-en récompensé : marchez, et que votre maladie ne paraisse plus ! Au même instant cet homme, encore tout ébahi, marche avec facilité, exécute divers mouvements, et part en bénissant la main qui venait de lui rendre le plus précieux des biens.) Tenez, voyez-vous, ce malade vous eût fatigué pendant six mois peut-être avant d'être guéri ; eh bien ! quelques minutes me suffissent pour lui rendre l'usage de ses membres et le rappeler à la santé. — Ce que vous venez d'obtenir est très beau, sans doute ; mais je dois encore vous faire une objection à laquelle je vous prie de répondre. — Je vous écoute. — Il y a à peu près dix-huit mois, un homme se trouvant dans le même cas que celui que vous venez de voir, se présenta à moi en me priant de le guérir. Je le magnétisai une demi-heure tout au plus, et il s'en alla guéri. Ne pourrait-on pas conclure de là que les malades éprouvent des effets salutaires plus ou moins sensibles, plus ou moins prompts, suivant qu'il se rencontre plus ou moins de rapports sympathiques entre eux et les personnes auxquelles ils se soumettent ? — Cette conséquence est fort juste ; mais il faut connaître que plus un individu est porté au bien, plus il rencontre de sympathies chez l'homme malheureux, car il souffre de ses douleurs, il est affecté de sa peine, son âme s'harmonise avec celle de l'infortuné, et alors sa volonté bienfaisante opère sans efforts des guérisons inespérées. Vous avez guéri, en une séance, un malade dont l'état était semblable à celui de l'homme qui vient de nous quitter ; vous pourriez en guérir ainsi plusieurs ; mais ce ne serait assurément pas le plus grand nombre ; tandis que moi, dans l'état où je suis, je réussis dans la proportion de quatre-vingt-quinze sur cent.

J'ai magnétisé Marie Lainé pendant deux mois environ après cette séance. Toutes les fois que je lui ai présenté des malades elle les a guéris ou au moins soulagés merveilleusement en quelques minutes. Quant à ceux qu'elle ne jugeait pas être curables, elle les touchait un instant, les renvoyait avec douceur et politesse, les exhortait à la résignation, ne leur faisait aucune promesse, et leur disait : Je ne suis pas assez habile pour vous guérir promptement ; voyez un médecin. J'ai eu avec cette somnambule des conversations fréquentes sur les choses spirituelles, elle ne s'est pas trouvée une seule fois en contradiction ; ses raisonnements étaient si bien appuyés, elle avait tellement le don de persuader, que je n'ai pu me refuser à croire aux révélations qu'elle m'a faites. Si je suis à présent dans l'erreur, cela ne me sera pas nuisible, si je suis dans le vrai, il est impossible d'apprécier le service que ma rendu Marie.

Je ne saurais trop recommander ici aux personnes qui, dans leur pratique, rencontreront des êtres disposés comme l'était Marie, à agir prudemment et sérieusement. Une imprudence pourrait compromettre gravement la santé du sujet ; une légèreté anéantirait probablement ses facultés somnambuliques. Une simple négligence, une distraction d'un instant, un rien peut même donner lieu à des accidents fâcheux ; en voici un exemple : dans une séance où j'avais présenté à Marie Lainé une jeune personne atteinte de folie, un jeune médecin, mon élève, me pria de demander à la somnambule si elle savait le nom de la malade qu'elle touchait. Je voulus le satisfaire, et sur ma question Marie répondit négativement. — Il serait bien beau qu'elle pût nous le dire néanmoins, reprit le jeune homme ; ayez donc la complaisance de lui demander si elle le pourrait faire. Dès que la magnétisée eut quitté la main de sa malade, je m'empressai de lui demander s'il serait possible de me dire le nom de la personne qu'elle venait d'avoir entre les mains ? — Oui. Laissez-moi réfléchir un instant : elle s'appelle : Julie Mélan. Nous sûmes plus tard que c'était juste. La préoccupation d'esprit où cela m'avait mis me fit oublier de souffler sur la tête de Marie, comme je le faisais habituellement à chaque fois qu'elle quittait un malade ; je la réveillai ainsi.

(Extrait du *Magnétisme animal*, édition de 1841, — par J.-A. RICARD).

(La fin au prochain numéro.)

CORRESPONDANCES

Nice, 25 mai 1866.

Monsieur et très honoré frère spirite,

Dans le courant du mois d'avril dernier, le *Moniteur Universel* a publié un rapport présenté par le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, sur le mouvement de l'aliénation mentale dans nos établissements publics et privés.

De ce rapport, qui résume les documents et les résultats de la statistique, depuis 1854 jusqu'en 1860 inclusivement, il ressort :

Que sur mille cas de folie, 607 doivent être attribués à des causes physiques ; 393 à des causes morales.

18,866 cas de folie, par causes physiques, ont été divisés ainsi :

Démence sénile	2,098
Misère	4,008
Abus de plaisirs	1,026
Excès alcooliques	3,455
Dispositions naturelles	474
Maladies de femmes	1,592
A REPORTER	12,653

	REPORT	12,653
Epilepsie		1,498
Maladies du système nerveux		1,136
Coups, chutes, blessures		398
Maladies diverses		2,017
Autres causes physiques		1,164
		18,866

Ainsi, l'ivrognerie est, de toutes les causes physiques, la cause la plus fréquente de l'aliénation mentale.

10,357 cas de folie, par causes morales, ont été divisés ainsi :

Chagrins domestiques	2,549
Chagrins provenant de perte de fortune	851
de perte d'une personne chère	803
de l'ambition déçue	520
Remords	102
Colère	123
Joie	31
Amour	767
Jalousie	456
Orgueil	368
Événements politiques	123
Passage subit d'une vie active à une vie inactive et vice-versa	82
Isolement et solitude	115
Emprisonnement simple et cellulaire	139
Nostalgie	78
Excès de travail intellectuel	358
Pudeur blessée	69
Sentiment religieux poussé à l'excès	1,095
Autres causes morales	1,728
	10,357

L'on voit donc que le sentiment religieux poussé à l'excès, n'a donné que 1,095 cas de folie sur un chiffre total de 10,357 par causes morales, soit un peu plus d'un neuvième seulement, et personne n'oserait affirmer que cette exagération du sentiment religieux soit entièrement due aux idées spirites.

Mais, si nous défalquons du tableau qui précède toutes les causes de folie que la doctrine spirite bien comprise prévient ou combattra victorieusement, nous trouvons que les quinze premiers cas sont au nombre de ces causes de folie. Ces quinze premiers cas donnant un total de 7,107 à défalquer du total général 10,357, il ne resterait que 3,250 cas de folie provenant de causes morales.

Et la doctrine spirite, en moralisant les masses, pourrait encore empêcher les 1,026 cas de folie provenant de l'abus des plaisirs, et les 3,455 cas provenant de l'abus des alcooliques, rangés parmi les causes physiques.

Donc, sur le total général de 29,223 cas de folie provenant tant des causes physiques que des causes morales, la doctrine spirite généralisée, pourrait prévenir ou combattre victorieusement 11,588 de ces cas.

Ce résultat ne serait pas précisément à dédaigner et il vaudrait un peu mieux que celui obtenu par les diverses méthodes curatives employées. C'est ici plus que jamais le cas de proclamer bien haut l'axiome : mieux vaut prévenir le mal que de le guérir.

Il me semble qu'une doctrine qui peut produire de semblables résultats a bien son mérite, et il faut espérer qu'elle l'emportera un jour sur tant d'autres doctrines frappées de stérilité et d'impuissance.

Veillez agréer, etc.

WAHU, D^r-Médecin.

Pour tous les articles non signés :

LE DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX.